

## REGLEMENT DE CONSULTATION

### R.C

#### Objet du marché

**Travaux d'aménagement de sécurité et création de parking rue Bernard du Treuil et extension du réseau d'assainissement rue de Tartifume.**

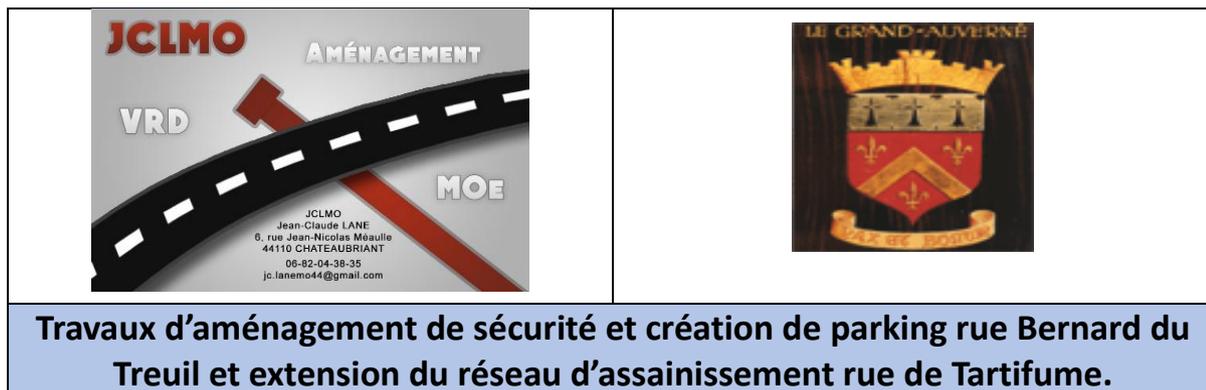
Date limite de réception des offres : **le Vendredi 09 mars 2018**

Heure limite de réception des offres : **12 h00**

Assistant à Maître d'Ouvrage

Maître d'Ouvrage

**R.C – Travaux d'aménagement de sécurité et création de parking rue Bernard du Treuil et extension du réseau d'assainissement rue de Tartifume – Grand-Auverné**



**Travaux d'aménagement de sécurité et création de parking rue Bernard du Treuil et extension du réseau d'assainissement rue de Tartifume.**

**REGLEMENT DE LA CONSULTATION**

**A Travaux**

**Chapitre I – Identification de l'organisme qui passe le marché**

**1 Commune**

**Chapitre II Nom et adresse de l'organisme acheteur**

Nom de l'organisme : Commune de <b>GRAND-AUVERNE</b>	Personne responsable du marché : <b>Monsieur le Maire</b>
Adresse : <b>7, rue de la Barre David</b>	Ville : <b>44520 Le GRAND-AUVERNE</b>
Téléphone : <b>02.40.07.52.12</b>	Adresse mairie.grand.auverne@wanadoo.fr      mail :

**Chapitre III – Objet du marché**

- 1) Objet du marché :
- 2) Situation :
- 3) Type de marché : **Exécution**
- 4) Forme du marché :

**R.C – Travaux d'aménagement de sécurité et création de parking rue Bernard du Treuil et extension du réseau d'assainissement rue de Tartifume – Grand-Auverné**

S'agit-il d'un marché à bons de commande ?	<b>Non</b>
S'agit-il d'un marché à tranches ?	<b>Non</b>
Variantes autorisées	<b>Non</b>

**Chapitre IV – Lieu d'exécution des travaux**

Site 1 : **Rue Bernard du Treuil**

Site 2 : **Rue de Tartifume**

**Chapitre V – Caractéristiques principales**

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux)

Les quantités détaillées à exécuter sont décrites dans les documents intitulés **Bordereau des Prix Unitaires et Détail Quantitatif et Estimatif**.

**Chapitre VI – Division en lots**

Prestations divisées en lots :            oui            **non**

Cette consultation n'est pas allotie pour les motifs suivants :

- 1) Les travaux concernés constituent un ensemble cohérent dont la division en lots serait contraire aux intérêts des maîtres d'ouvrage.
- 2) L'allotissement rendrait difficile la présentation d'offres de bon rapport qualité/prix par les candidats.

Possibilité de présenter une offre pour :

**Un lot**

**Chapitre VII – Durée du marché ou délai d'exécution**

- 1) Le délai d'exécution des travaux est de :  
**2.5 mois y compris la période de préparation de 2 semaines**
- 2) Date prévisionnelle de commencement des travaux :  
**Mai 2018**

**Chapitre VIII – Conditions relatives au marché**

## **R.C – Travaux d'aménagement de sécurité et création de parking rue Bernard du Treuil et extension du réseau d'assainissement rue de Tartifume – Grand-Auverné**

- 1) Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :

***Voir le CCAG et le CCAP***

- 2) Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services :

*Ex Groupement d'entrepreneurs solidaires*

- 3) Possibilités de présenter pour le marché ou un de ses lots plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels ou de membre d'un ou plusieurs groupements :

**Non**

### **Chapitre IX – Conditions de participation**

Renseignements concernant la situation propre de l'entrepreneur, du fournisseur ou du prestataire de service et renseignements et formalités nécessaires pour l'évaluation de la capacité économique, financière et technique minimale requise en vue de la sélection des candidatures (article 44 du Décret n°2016-360 relatif aux marchés publics) :

Candidats n'ayant pas fourni l'ensemble des déclarations, certificats ou attestations demandés, dûment remplis et signés.

Candidats dont les garanties professionnelles et financières par rapport à la prestation, objet de la consultation, sont insuffisantes.

### **Chapitre X – Nombre de candidats**

- 1) Nombre de candidats admis à présenter une offre : **sans objet**
- 2) Nombre minimal de candidats admis à présenter une offre : **sans objet**

### **Chapitre XI – Critère d'attribution**

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction :

- 1) Des critères énoncés dans le cahier des charges (AAPC, lettre d'invitation)
- 2) **Des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération**  
**60 % le prix des prestations**

**R.C – Travaux d'aménagement de sécurité et création de parking rue Bernard du Treuil et extension du réseau d'assainissement rue de Tartifume – Grand-Auverné**

**40 % valeur technique évaluée par rapport au mémoire**

**Chapitre XII – Types de procédures :**

**Procédure adaptée**

**Chapitre XIII – Délai d'urgence – Justification**

Sans objet

**Chapitre XIV – Condition de délai**

Date limite de réception des offres : **le Vendredi 09 mars 2018 à 12 H**

**Chapitre XV – Conditions d'obtention des documents contractuels et additionnels**

Obtention du dossier :

**Chapitre XVI – Contenu du dossier de consultation**

- Règlement de la consultation
- Acte d'engagement
- Bordereaux de prix unitaires
- Détail Quantitatif Estimatif
- CCAP
- CCTP
- Plans **succincts et non détaillés**

**Chapitre XVII – Présentation des candidatures et des offres**

1) Modalités de remise des offres

Les dossiers doivent comporter une enveloppe contenant les renseignements relatifs à la candidature et à l'offre. Chaque candidat aura à produire un dossier complet comprenant les pièces suivantes, datées et signées par lui.

Pièces de candidature :

**R.C – Travaux d'aménagement de sécurité et création de parking rue Bernard du Treuil et extension du réseau d'assainissement rue de Tartifume – Grand-Auverné**

- Déclaration concernant le chiffre d'affaire réalisé au cours des 3 dernières années
- Certificats de capacité ou liste de références pour des travaux similaires de moins de 5 ans, indiquant le montant, la date et le maître d'œuvre ou d'ouvrage public ou privé
- Si le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet
- Certificats de qualifications professionnelles
- La déclaration que le candidat ne fait pas l'objet d'une interdiction de concourir
- Pour justifier qu'il a satisfait aux obligations fiscales et sociales, une déclaration sur l'honneur dûment datée et signée
- Le candidat retenu devra produire, dans un délai de 10 jours à compter de la date de notification de cette décision, les certificats délivrés par les administrations et organismes compétents
- Les documents ou attestations figurant à l'art. R324-4 du code du travail (en cas de cocontractant)
- Attestation sur l'honneur que le candidat n'a pas fait l'objet, au cours des 5 dernières années, d'une condamnation inscrite au bulletin N°2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux art. L 324-9, L 324-10, L 341-6, L 125-1 et L 125-3 du code du travail
- DC1 ET dc2

Les candidats pourront privilégier les derniers formulaires émis par le ministère des finances et disponibles sur le site de ce ministère.

Pièces offre :

- Les actes d'engagement établi en un seul original, dûment signé par la personne habilitée, établi conformément aux articles 15 et 57-I du Décret du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.
- Les DQE et BPU, cadre ci-joint à compléter et signer ; ces documents auront valeur contractuelle
- L'attestation sans modifications du CCAP et CCTP

Ainsi qu'obligatoirement :

Un mémoire technique appliqué aux spécifications du lot concerné, comportant des précisions sur les points suivants :

- Moyens en personnel / Moyens en matériels

**R.C – Travaux d'aménagement de sécurité et création de parking rue Bernard du Treuil et extension du réseau d'assainissement rue de Tartifume – Grand-Auverné**

- La sécurité/ Les protections
- Justification du délai des travaux annoncés par l'entreprise par un planning détaillé
- Mode opératoire par phase à expliquer en justifiant le matériel mis en place (le candidat devra expliquer la façon dont l'entreprise compte réaliser les travaux)
- Justificatif par fiche technique, des produits et matériaux qui seront à mettre en place

- 

2 ) Transmission des offres

Les offres seront transmises :

- Sous enveloppe portant l'adresse et la mention suivantes :

**Offre : Travaux d'aménagement de sécurité et création de parking rue Bernard du Treuil et extension du réseau d'assainissement rue de Tartifume.**

**NE PAS OUVRIR**

Mairie de GRAND-AUVERNE

Adresse : 7, rue de la Barre David

Code postal et commune : 44520 Le GRAND-AUVERNE

Elles devront être adressées par lettre recommandée avec accusé de réception ou remises contre récépissé au secrétariat de la mairie de GRAND-AUVERNE avant la date et l'heure indiquées sur la page de garde du présent règlement.

**Chapitre XVIII – Autres renseignements**

1) Visite sur site

Les entreprises sont réputées avoir connaissance des lieux et sont donc invitées à se rendre sur place ; celui-ci étant libre d'accès. Le maître d'ouvrage ne procédera pas à l'organisation de visite.

2) Renseignements complémentaires

**R.C – Travaux d'aménagement de sécurité et création de parking rue Bernard du Treuil et extension du réseau d'assainissement rue de Tartifume – Grand-Auverné**

Pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir une demande écrite (par courrier ou par mail).

D'ordre administratif	D'ordre technique
Mairie de GRAND-AUVERNE	JCLMO-PS
7, rue de la Barre David	6, rue Jean-Nicolas Méaulle
44520 Le GRAND-AUVERNE	44110 Chateaubriant
mairie.grand.auverne@wanadoo.fr	jc.lanemo44@gmail.com